RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: BAC1DA8F-6154-4E42-B244-04171A6D07DB

3C NORD
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 8, rue Nicéphore Niepce – 59710 Pont-à-Marcq
909 506 248 RCS Lille
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 7 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 7 janvier,

La SAS PRO CUISINE SERVICES (538 283 896 RCS Pontoise), agissant en sa qualité de président de la Société (le "**Président**"), représentée par son président, Monsieur Romain QUEVA, a pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Transfert de siège social et modification corrélative de l'article 4 (Siège social) des statuts de la Société ;

- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION
(Transfert de siège social et modification corrélative de l'article 4 (Siège social) des statuts de la Société)

Le président, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 4 des statuts de la Société, décide, de transférer le siège social de la Société du 8, rue Nicéphore Niepce – 59710 Pont-à-Marcq au **57, impasse de la Ferme Cardon – 59810 Lesquin,** à compter de ce jour.

Le président décide de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, relatif au siège social qui sera désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 4. SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

57, impasse de la Ferme Cardon – 59810 Lesquin

Il pourra être transféré en tout autre endroit en France par simple décision du président de la Société. Le président aura tout pouvoir pour modifier les statuts en conséquence. »

Docusign Envelope ID: BAC1DA8F-6154-4E42-B244-04171A6D07DB

DEUXIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

DocuSigned by:
[redacted]
3BB5995AE63E4AA...

_____

Le Président
SAS PRO CUISINE SERVICES
Représentée par son président
Monsieur Romain QUEVA